

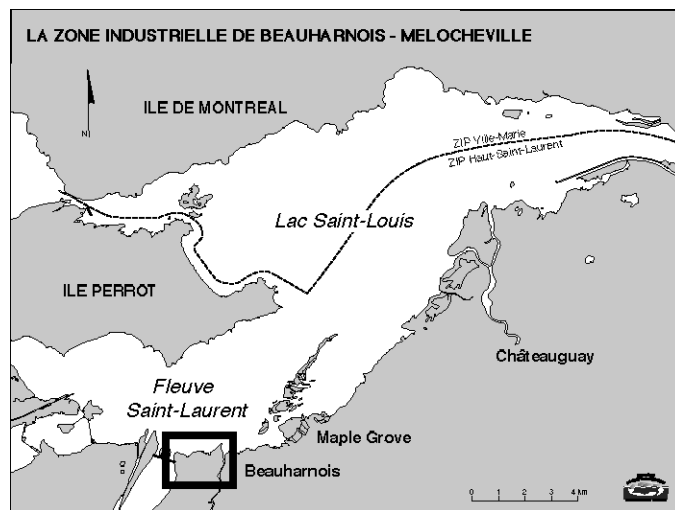
Date d'ouverture : 31/03/1996

FICHE TECHNIQUE

Thématique : Pollution industrielle

Nom du projet : Elkem Métal Canada Inc.

Localisation : Centre industriel de Beauharnois - Melocheville le long de la route
132 (voir carte)



Problématique : Elkem Métal Canada (anciennement Union Carbide) produisait des alliages de ferro-manganèse et silico-manganèse jusqu'à sa fermeture en mai 1991. L'usine a été vendue à une compagnie qui gère des terrains industriels. Elle a l'intention d'en faire des locaux ou des condos industriels de diverses grandeurs après avoir démolé les structures superflues. Le site s'appelle maintenant le Centre de recyclage Beauharnois - Melocheville.

Entre 1991 et 1994, Elkem a effectué une caractérisation de sa propriété et plus de 1 500 tonnes des sols ont été excavés et éliminés à un centre d'élimination à sécurité maximale autorisé par le MEF. Ce critère répond à une utilisation industrielle. Il y avait dépassement des critères indicatifs "C" dans les sols pour les HAP, les huiles et les graisses minérales et les composés phénoliques. Suivant l'arrêt des opérations de l'usine de 1991, les boues de l'épurateur AAF de l'usine de ferro-manganèse qui étaient encore sur le site et qui contenaient des métaux lourds tel le zinc et cadmium ont été éliminées à un centre d'élimination autorisé par le MEF. On trouvait sur le site, 252 condensateurs dans un entrepôt sécuritaire ainsi que 6 transformateurs en service contenant des BPC. Toutefois, tous les équipements contenant des BPC présents sur le site ont été sécurisés puis transportés durant le mois de décembre 1995, par la firme Sanexen au centre de destruction de la compagnie Chem Securities à Swan Hills en Alberta avec l'autorisation du MEF. Suite aux travaux de décontamination effectués en 1992 et 1993 sur le terrain de l'usine de ferro-manganèse, on retrouve deux enclaves ponctuelles montrant un léger dépassement du critère indicatif "C" pour les composés phénoliques. Un suivi de la qualité de l'eau souterraine est effectué annuellement. Le site demeurera une zone industrielle car le niveau de contamination ne permet pas d'autres usages.

Les sédiments à l'avant de l'usine sont contaminés au mercure (Hg) et au HAP. Il faudra les évaluer en 1996 pour connaître les solutions. (Voir fiche technique *Sédiments contaminés*).

Les poussières de l'épurateur ont été mises dans la carrière de Melocheville de 1976 à 1989. Le GERLED a classé ce site niveau III c'est à dire présentant un faible potentiel de risque pour l'environnement mais aucun risque pour la santé publique. Mais ces poussières contiennent un haut taux de HAP, Zn et Cd. Elles sont considérées comme des déchets dangereux.

Solution : Les solutions apportées lors du colloque ne peuvent plus s'appliquer. On ne peut penser maintenant transformer ce site industriel en parc. Le coût de la décontamination ou du recouvrement du site est très élevé. L'achat du site a confirmé la vocation industrielle des lieux.

L'aménagement des berges après la démolition serait obligatoire. Les berges pourraient être transformées sur 15 à 20 mètres en un site de démonstration d'aménagement des berges.

~ Le site de la carrière de Melocheville devrait faire l'objet d'un suivi environnemental qui tient compte des HAP. Des essais de lixiviation ont montré que les boues et poussières sont classifiées comme déchets dangereux selon la réglementation en vigueur.

~ Les sédiments qui sont situés juste en avant de l'usine sont contaminés aux HAP. La compagnie devrait être considérée responsable en partie. (Voir problématique des sédiments contaminés).

Faisabilité :

- ~ La compagnie qui a acheté le terrain semble ouverte à l'embellissement des lieux.
- ~ Les berges sont protégées sur 10 mètres mais un 10 mètres additionnel montrerait une bonne volonté des intervenants.
- ~ Pour ce qui est des sédiments cela est plutôt complexe. (Voir fiche sédiments).

Partenaires visés : Ministère de l'Environnement et de la Faune, Elkem Métal Canada, Centre de recyclage Beauharnois-Melocheville, municipalités de Melocheville et de Beauharnois.

Coût : ~ aménagement paysager 100 000\$.

Échéancier :	Évaluer les sédiments à l'avant de l'usine	1996
	Suivi des composés phénoliques dans le sol	1996
	Suivi sur le site de la carrière de Melocheville	1996
	Aménagement	1997 - 1999
	Sédiments	1998 - 2000

Indicateur d'atteinte de l'objectif :

- ~ Un site paysager d'ici 1999.
- ~ Données acceptables pour les composés phénoliques
- ~ Stabilisation des rives devant l'usine